



P. 4 > 5

**URBANISME**  
*Portraits*

P. 7 > 9

**GOVERNANCE**  
*Une nouvelle gouvernance :  
cap sur le mandat 2026*

P. 10 > 11

**BUDGETS 2026**  
*Une dynamique  
d'investissement  
et de solidarité*

N° 15

JAN. > JUIN 2026

# CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

# ÉDITORIAL



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui, à travers ce premier édito du magazine de notre intercommunalité. Ce mandat que nous entamons ensemble, je souhaite le placer sous le signe de l'unité, de l'équilibre et de l'action collective. Parce que c'est ensemble – élus, habitants, associations, entreprises – que nous construirons un territoire plus solidaire, plus attractif et plus durable.

Dès mon élection, j'ai souhaité inscrire mon engagement dans un esprit clair : celui de l'unité et de l'action collective. Notre territoire est riche de ses communes, de ses habitants, de ses forces vives. Dès aujourd'hui, une nouvelle gouvernance se met en place. Elle repose sur un exécutif collégial, ouvert à nos 22 communes, où chacune a toute sa place. Nous avons fait le choix d'une organisation large et représentative, garantissant à chaque commune une voix au chapitre.

Cette gouvernance renouvelée traduit une volonté forte : construire un véritable équilibre solidaire entre les pôles les plus structurants et nos communes. Il ne s'agit pas seulement d'une organisation, mais d'une philosophie : écouter, dialoguer, et agir en tenant compte des réalités de chacun. Nos projets s'articulent autour d'enjeux concrets, qui touchent directement votre quotidien.

Elle s'appuie également sur des priorités clairement affirmées. Nous avons souhaité mettre en lumière des thématiques majeures pour l'avenir : la transition écologique, l'habitat, les mobilités et le numérique. Autant d'enjeux concrets qui concernent directement votre quotidien et qui guideront nos actions dans les années à venir.

Je tiens également à saluer le travail accompli par l'ancienne mandature et à adresser mes remerciements tout particuliers à M. Briois, ancien président de notre intercommunalité, pour son engagement au service du territoire. Sous son impulsion, de nombreux projets structurants ont été initiés et ont permis de préparer l'avenir de nos communes. Ces réalisations et ces dynamiques constituent aujourd'hui des bases solides sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour poursuivre le développement de notre territoire, dans un esprit de continuité et d'ambition partagée.

Car c'est ensemble, élus, partenaires, acteurs économiques et associatifs, que nous pourrions relever les défis qui nous attendent et construire l'avenir.

Mais au-delà de ces perspectives de long terme, un territoire, ce sont aussi des moments de partage, des initiatives locales, des fêtes et des rencontres. C'est pourquoi vous découvrirez dans ce numéro un encart spécial consacré à l'agenda estival.

En effet, cet été s'annonce festif, dynamique, et profondément vivant – à l'image de notre intercommunalité. Je vous invite à découvrir ces rendez-vous, qui illustrent la vitalité de nos villages et de nos villes.

C'est donc avec cette double ambition – préparer l'avenir avec une gouvernance ouverte et équilibrée, tout en valorisant dès aujourd'hui les forces et les énergies locales – que nous avançons ensemble.

Je resterai pleinement engagé, pour faire vivre cette dynamique collective et construire un territoire toujours plus solidaire, attractif et durable.

Thierry Jamain, Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences.

## 3 L'ACTUALITÉ, en brèves !

### 4-5 URBANISME

Portraits – service urbanisme  
Démarches d'urbanisme :  
*déposez vos dossiers en ligne, 24h/24 et 7j/7 !*

### 6 AMÉNAGEMENT

PLUi-H : Vers une révision ambitieuse  
pour un urbanisme plus durable et résilient

### 7>9 GOUVERNANCE

Une nouvelle gouvernance :  
*cap sur le mandat 2026*

### 10- 11 BUDGETS 2026

Une dynamique d'investissement et de solidarité

### 12- 13 PPI : DES PROJETS STRUCTURANTS

Au service du territoire

## 14-15 MOBILITÉ

Retour sur Mai à vélo :  
*un évènement fédérateur autour de la mobilité*

## 16 VOIRIE

Terres des Confluences modernise ses ponts :  
*un programme ambitieux au service de la sécurité*

## 17 SANTÉ ET SOCIAL

CLSM : les SISM 2026  
Le forum des métiers de la petite enfance Novembre 2026  
Le violentomètre : un outil pour comprendre, repérer et agir

## 18 GEMAPI

Prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques :  
*des actions structurantes dans le cadre de la GEMAPI*

## 19 RETOUR ENQUÊTE

Une consultation citoyenne pour construire l'image du territoire

## CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

**Du lundi au vendredi**

De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences 82102 CASTELSARRASIN Cedex

**Tél.** : 05 63 95 56 00

**Mail** : [accueil@terresdesconfluences.fr](mailto:accueil@terresdesconfluences.fr)

[www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)

**Magazine CONFLUENCES** édité par la Communauté de Communes Terres des Confluences - Édition semestrielle Imprimé à 20100 exemplaires - Dépôt légal à parution

**Directeur de la publication** : Thierry JAMAIN

**Rédaction** : Direction communication de la CCTC

**Graphisme** : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

**Impression** : Techniprint Montauban

**Crédits photos** : Terres des Confluences, Freepik, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac – Terres des Confluences, Sébastien Pouchard, Deux Degrés, X,...

*Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.*

## RESTONS EN CONTACT

- 
[www.terresdesconfluences.fr](http://www.terresdesconfluences.fr)
- 
**Magazine « Confluences »**  
 2 fois par an (juin et décembre)
- 
**Panneau Pocket**  
 CC Terres des Confluences
- 
**Facebook**  
 @Terres.des.Confluences
- 
**Lettre d'information**  
 Tous les deux mois
- 
**LinkedIn**  
 @cc-terres-des-confluences

## UNE FORTE MOBILISATION POUR LE NUMÉRIQUE À CASTELSARRASIN

Le numérique était à l'honneur en Tarn-et-Garonne ce printemps, à l'occasion du grand retour de l'événement « Le 82 fait son numérique », organisé du 13 avril au 10 mai 2026. Portée par le Département et la Préfecture, cette initiative a une nouvelle fois confirmé l'intérêt croissant des habitants pour les enjeux et les usages du digital.

La journée du 6 mai à Castelsarrasin a rencontré un vif succès. Accueillie à la salle Jean Moulin par la Communauté de Communes Terres des Confluences, cette rencontre a rassemblé un public nombreux, curieux de découvrir les multiples facettes du numérique. Dès 9 heures, petits et grands ont investi les différents espaces proposés, transformant le lieu en véritable laboratoire d'innovations.



Les ateliers numériques, pensés pour être accessibles à tous, ont permis aux visiteurs de se familiariser avec des outils du quotidien, dans une ambiance à la fois pédagogique et conviviale.

Parmi les animations phares, le mur de jeux interactif en réalité augmentée a suscité curiosité et enthousiasme, tandis que l'escape game dédié à la prévention de l'addiction aux écrans a offert une approche ludique d'un enjeu

de société majeur. Autre succès notable : le musée numérique mobile, Micro-Folie, qui a transporté les visiteurs au cœur d'œuvres culturelles grâce à des dispositifs immersifs. L'innovation était également au rendez-vous avec les casques de réalité virtuelle, permettant d'explorer près de 200 métiers. Une expérience marquante, notamment pour les jeunes en réflexion sur leur orientation. En parallèle, des stands d'information ont apporté des réponses concrètes aux préoccupations du quotidien, qu'il s'agisse de découvrir « Mon Espace Santé », le carnet de santé numérique, ou de s'informer sur le déploiement de la fibre sur le territoire.

Avec la venue d'une centaine de personnes, cette journée confirme le succès de l'événement et l'intérêt croissant du public pour un numérique accessible, utile et innovant.

## LA DÉCHETTERIE DE SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ

La Communauté de Communes informe les usagers que la déchetterie de Saint-Nicolas-de-la-Grave fonctionnera en **horaires d'été à compter du 15 juin et jusqu'au 15 septembre inclus**.

Durant cette période, la déchetterie sera ouverte en continu : Du mardi au samedi, de 7h30 à 14h30 (non-stop).

Information  
Déchetterie  
Saint-Nicolas-de-la-Grave

**Du 15 juin  
au 15 septembre**

La déchetterie prend  
ses quartiers d'été !

**Ouverture  
de 7h30 à 14h30  
en continu**

Merci pour votre compréhension  
Pour plus d'informations,  
contactez le service gestion des déchets  
au 05 63 56 56 00 « chose + 2 »  
ou par mail [service.dechets@terresdesconfluences.fr](mailto:service.dechets@terresdesconfluences.fr)



## DANS LES COULISSES DE L'URBANISME : CES AGENTS QUI FAÇONNENT LE TERRITOIRE

Au cœur des projets d'aménagement du territoire, les cinq instructeurs du service urbanisme et leur responsable accompagnent chaque jour habitants, professionnels et élus dans leurs démarches. Entre analyse des dossiers, conseil et application de la réglementation, ils veillent à concilier développement local et respect du cadre légal. Une immersion sur le terrain, aux côtés de Noémie lors d'un contrôle de conformité, permet de mieux comprendre les réalités concrètes de ce métier essentiel et souvent méconnu.



### Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre rôle au sein du service ADS ?

Le service urbanisme est composé de **5 instructeurs et d'une responsable**.

Notre rôle est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte de l'ensemble des communes du territoire (22 communes) : vérifier que les projets respectent les réglementations en vigueur.

### Quelles sont vos principales missions au quotidien ?

Nous conseillons et accompagnons les habitants, les professionnels et les communes dans leurs projets. Nous instruisons les demandes d'autorisations d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager ou de démolir.

Nous veillons également au respect des réglementations en vigueur, notamment le PLUi et les plans de prévention des risques. Enfin, nous réalisons les contrôles de conformité en fin de travaux pour vérifier que les constructions respectent les autorisations accordées.



### À quoi ressemble une journée type pour vous ?

La journée se partage entre les différentes missions précitées.

### Quels types de dossiers traitez-vous le plus (permis de construire, déclarations préalables...)?

Le type de dossier que nous traitons le plus est la Déclaration Préalable, notamment concernant des projets moindres : pose de panneaux photovoltaïques, modifications de façades, construction de piscine, abri de jardin, mise en place de clôture.

### Quelles compétences et qualités sont indispensables pour exercer ce métier ?

Il faut être rigoureux, patient, organisé, accessible, à l'écoute et avoir le sens du service public.

### Êtes-vous en contact avec les usagers ? Comment les accompagnez-vous dans leurs démarches ?

Nous sommes constamment en contact avec les usagers, de part l'accueil physique et téléphonique du public. Nous les accompagnons tout le long de la vie d'un dossier (du préprojet jusqu'à la réalisation de celui-ci et de la conformité).

De part la complexité de nos règlements, nos échanges doivent être clairs, lisibles afin de nous mettre à la portée des interlocuteurs.

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier et quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite se lancer dans ce domaine ?

Le plus plaisant dans ce métier est le fait d'avoir des missions diverses et variées, ce qui nous évite d'avoir un quotidien monotone, chaque projet étant différent. Nous pouvons suivre les projets et de ce fait voir leur aboutissement sur le terrain. De plus, le travail en équipe représente un atout majeur au sein de notre service.

Si nous devons conseiller quelqu'un qui souhaite se lancer dans ce domaine, nous dirions qu'il faut être méthodique et rigoureux car nous sommes toujours contraints par les délais réglementaires d'instruction. Il faut également savoir s'adapter aux évolutions réglementaires.

Il est important d'aimer travailler et collaborer en équipe mais aussi avec les services extérieurs et les élus des différentes communes. Face aux pétitionnaires et élus il faut savoir être neutre en toutes circonstances.



### Quelles sont les perspectives et marges d'évolution dans ce métier ?

En termes d'évolution, par transversalité nous sommes liés à tout ce qui est aménagement et développement du territoire. Nous pouvons évoluer vers des postes à responsabilités dans ces domaines.

### Quelles études faut-il faire pour devenir instructeur en urbanisme ?

Il n'y a pas d'études spécifiques qui forment au métier d'instructeur. Cependant, il existe des cursus qui permettent de connaître le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement des territoires.

Dans l'équipe il y a trois personnes à avoir fait des études supérieures dans ce domaine : droit de l'urbanisme et environnement, aménagement et développement des territoires. À l'inverse, il y a trois autres personnes qui viennent d'horizons divers.

Une fois en poste il existe également une formation de 12 jours pour approfondir les bases. C'est un apprentissage de tous les jours grâce à l'expérience des collègues déjà en poste.

### Comment procédez-vous pour instruire un dossier, depuis son dépôt jusqu'à la décision finale ?

Au dépôt, nous vérifions que le dossier soit complet (qu'il comporte toutes les pièces obligatoires) et qu'il respecte les règles (règlement du PLUi et autres documents d'urbanisme). Nous procédons en suivant à la consultation des services extérieurs nécessaires (électricité, eau, assainissement, voirie, ABF...).

Si le dossier n'est pas complet nous procédons à l'envoi d'un courrier de demande de pièces complémentaires, pour lequel le pétitionnaire du dossier dispose de 3 mois pour les fournir.

Une fois le dossier complet et que tous les services ont répondu favorablement nous pouvons procéder à la rédaction de l'arrêté. La décision finale incombe au Maire de la commune concernée qui est compétente en matière d'urbanisme.



## DÉMARCHES D'URBANISME : DÉPOSEZ VOS DOSSIERS EN LIGNE, 24H/24 ET 7J/7 !

Depuis 2022, la Communauté de Communes Terres des Confluences simplifie vos démarches grâce à un guichet numérique sécurisé. Cette **plateforme disponible 24h/24 et 7jours/7** permet de déposer des dossiers à tout moment, où que l'on soit. Plus économique et plus écologique, ce service offre un véritable gain de temps et optimise le traitement des dossiers.

Toutefois les travaux ne peuvent débuter qu'après validation de la mairie.  
**Lien vers le guichet >**



### Ce qui a changé depuis 2025

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les personnes morales doivent obligatoirement déposer leurs demandes en ligne **dans les communes de plus de 3 500 habitants**. Les dépôts sous format papier restent possibles pour toutes les personnes physiques ainsi que les personnes morales dans les Communes de moins de 3500 habitants.

### Réglementation d'urbanisme

Accédez facilement aux règles applicables à votre terrain et à vos projets (PLUi-H et Plan de Prévention des Risques).  
**Consultable en ligne >**



### Besoin d'aide ou d'informations ?

Le service instruction de la Communauté de Communes vous accompagne : 05 63 95 56 00 (choix 1) ou 05 63 95 56 45  
Accueil physique et téléphonique : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h.

## QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Liste non exhaustive

### DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

Hors secteur ABF **PD** si la Commune a délibéré (voir le service urbanisme)  
En secteur ABF **PD**

### TRANSFORMATION GARAGE EN PIÈCE DE VIE **DP**

### CLÔTURES, PORTAIL ET PORTILLON

Hors secteur ABF **DP** si la Commune a délibéré (voir le service urbanisme).  
En secteur ABF **DP**

**TOITURE : DP**  
tuiles, fenêtres de toit, panneaux photovoltaïques, cheminée

### EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE, PERGOLA

Zone U :  
≤ 5m<sup>2</sup> **AF** \*  
de 5m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup> **DP** \*\*  
> 40 m<sup>2</sup> **PC**  
Autres Zones :  
≤ 5m<sup>2</sup> **AF** \*  
de 5m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup> **DP**  
> 20 m<sup>2</sup> **PC**

### ANNEXE : GARAGE, ABRIS DE JARDIN, CARPORT

≤ 5m<sup>2</sup> **AF** \*  
≤ 20m<sup>2</sup> **DP**  
> 20 m<sup>2</sup> **PC**

**FAÇADE : DP**  
Ravalement, isolation par l'extérieur, pompe à chaleur, climatisation, création ou changement de fenêtre, porte fenêtre, volets, gardes-corps

### TERRASSE NON COUVERTE

A hauteur du terrain naturel **AF** \*

Surélevée en zone U  
≤ 5m<sup>2</sup> **AF** \*  
de 5m<sup>2</sup> à 40m<sup>2</sup> **DP** \*\*  
> 40 m<sup>2</sup> **PC**

Surélevée autres zones  
≤ 5m<sup>2</sup> **AF** \*  
de 5m<sup>2</sup> à 20m<sup>2</sup> **DP**  
> 20 m<sup>2</sup> **PC**

**PISCINE ENTERRÉE OU HORS-SOL**  
Non couverte ou couverture inférieure à 1,80m de haut :  
≤ 10m<sup>2</sup> **AF** \*  
De 10 m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup> **DP**  
> 100 m<sup>2</sup> **PC**

Couverture supérieure à 1,80m **PC**

<b>AF</b>	AUCUNE FORMALITÉ	* jour en secteur ABF
<b>DP</b>	DÉCLARATION PRÉALABLE	ABF : Architectes des bâtiments de France
<b>PC</b>	PERMIS DE CONSTRUIRE	** si le projet existant dépasseit 150m <sup>2</sup> de surface de plancher veuillez contacter le service urbanisme.
<b>PD</b>	PERMIS DE DÉMOLIR	

Plus d'informations sur service publicité ou auprès du service urbanisme.



## VERS UNE RÉVISION AMBITIEUSE

## POUR UN URBANISME PLUS DURABLE ET RÉSILIENT

Une révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) nécessite d'être lancée d'ici début 2027, malgré son approbation relativement récente (en mars 2024). En effet, face aux exigences de la loi Climat et Résilience de 2021 et de ses décrets d'application de 2023, une révision de notre document d'urbanisme s'impose pour réduire davantage les zones constructibles, afin de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens.



Pour y parvenir, les collectivités doivent adapter leurs documents d'urbanisme, dont le PLUi-H afin de :

- Préserver les espaces agricoles et naturels, essentiels à la biodiversité et à la résilience climatique ;
- Limiter l'étalement urbain en priorisant la densification des zones déjà urbanisées ou, en deuxième intention, l'extension de

l'urbanisation à proximité immédiate des zones déjà urbanisées ;

- Densifier en réalisant des aménagements de qualité à proximité des services, commerces et équipements, en redynamisant les centres-villes/bourgs (ce qui permet également de limiter les coûts pour tous, liés par exemple à l'extension des réseaux ou à l'usage de la voiture).

La révision est une procédure relativement longue se conduisant sur plusieurs années. L'approbation définitive du PLUi-H révisé est envisagée d'ici 2 ans et demi à 3 ans.

Les demandes qui seront reçues sollicitant une modification du document seront étudiées dans le cadre de cette révision. Les modalités de concertation qui seront mises en place seront communiquées prochainement.

L'objectif national de cette loi est de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030 avec une trajectoire de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter ce document via ce QR CODE :



### Validation du PCAET : un cadre stratégique pour la transition énergétique

Par ailleurs, c'est dans ce contexte que, le 3 mars 2026, le Conseil Communautaire a approuvé définitivement le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Terres des confluences. Ce document stratégique fixe les orientations du territoire en matière de transition énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique pour les années à venir. Le PCAET approuvé est consultable sur le site internet de la communauté de communes.



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

CAP SUR LE MANDAT 2026

Le 7 avril dernier, le conseil communautaire a officiellement pris ses fonctions, marquant le début d'un nouveau chapitre pour la communauté de communes. À travers l'installation de son exécutif, c'est toute l'organisation politique du territoire qui s'est mise en place, avec pour objectif de répondre aux enjeux du quotidien des habitants et de préparer l'avenir.

Mais au-delà de cet événement institutionnel, ce renouvellement s'inscrit dans une dynamique plus large. La communauté de communes joue en effet un rôle central dans la vie locale. Elle réunit plusieurs communes autour de compétences essentielles : développement économique, aménagement du territoire, gestion de certains services publics de proximité ou encore transition écologique.

Dans un contexte où les attentes des habitants évoluent, accès aux services, attractivité, qualité de vie, l'intercommunalité apparaît plus que jamais comme un échelon clé pour porter des projets structurants et mutualiser les moyens.

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE TERRITOIRE

Installation du conseil et mise en place de l'exécutif

7 avril



Réunis pour leur première séance, les 61 conseillers communautaires ont procédé à l'installation officielle du conseil et à l'élection de son président, M. Thierry JAMAIN. Dix vice-présidents et un conseiller délégué ont également été désignés afin de suivre des domaines spécifiques, permettant une répartition des responsabilités et un pilotage efficace des projets de la collectivité.

Représentation dans les syndicats

4/1 avril



Une semaine plus tard, le conseil communautaire a désigné ses représentants dans les syndicats. Ces élections assurent la représentation de la communauté de communes au sein des structures intervenant sur des services essentiels du quotidien : gestion des cours d'eau, traitement des déchets,...

Vote du budget 2026

Le budget 2026 a été adopté dans un esprit de continuité, afin d'assurer la stabilité des actions engagées et la poursuite des projets du territoire.



29 avril

FONCTIONNEMENT DU NOUVEL EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

**22**  
Communes



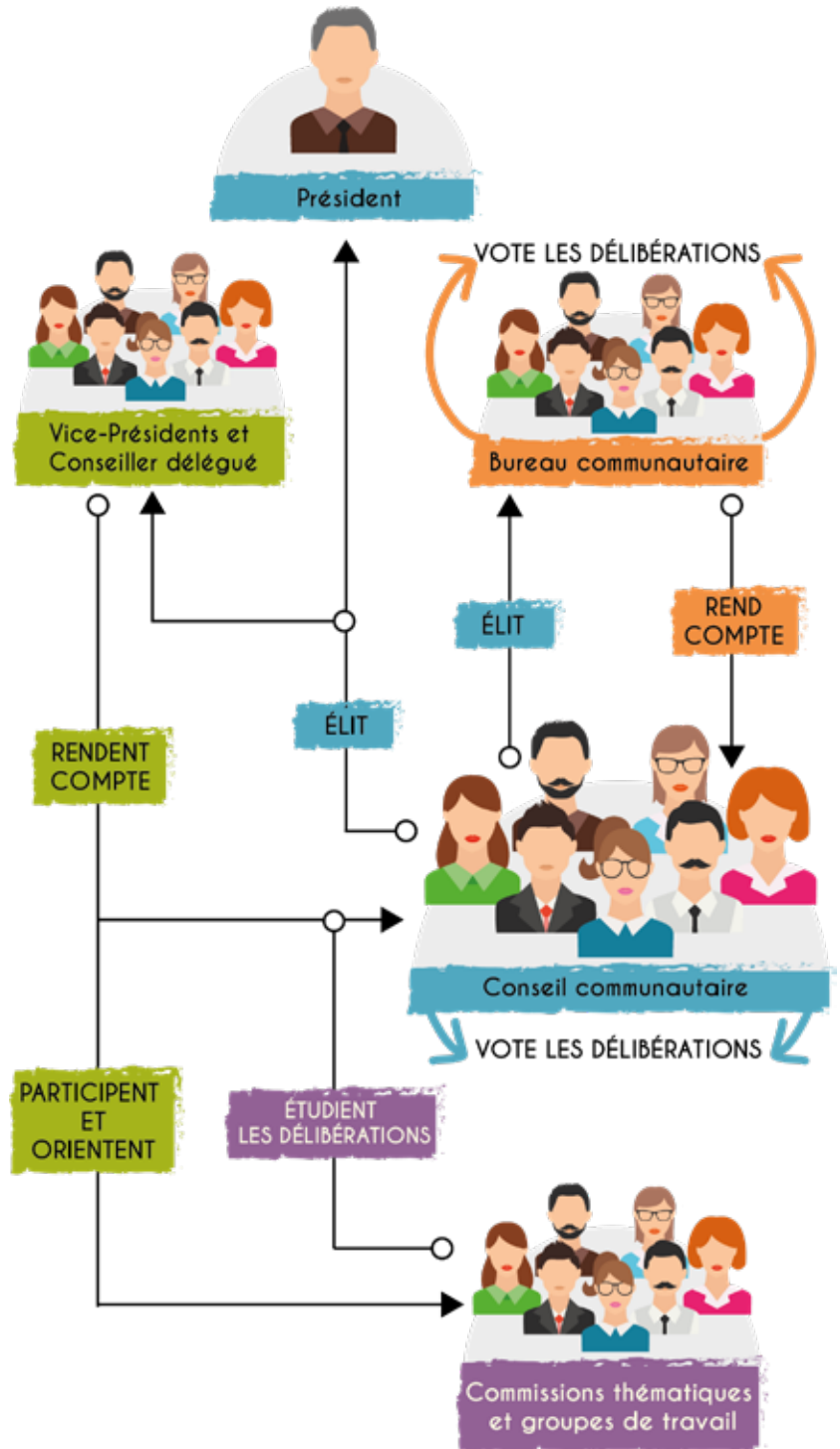
**1**  
Président

**10**  
Vice-Présidents

**1**  
Conseiller délégué

**23**  
Membres du bureau

**61**  
Conseillers Communautaires



*Avec l'installation de son conseil communautaire et la définition de son organisation, la communauté de communes est désormais pleinement opérationnelle. Les prochains mois seront consacrés à la mise en œuvre des projets et à la traduction concrète des orientations politiques. Dans un contexte en constante évolution, les élus auront à cœur de concilier développement du territoire, qualité de vie et réponse aux défis environnementaux et sociaux. Plus que jamais, la coopération entre communes apparaît comme un levier essentiel pour construire un avenir partagé et durable.*

**Thierry JAMAIN, Président de Terres des Confluences**



**Thierry JAMAIN**  
Président  
Maire de Castelmayran



**Jean-Philippe BÉSIERS**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
en charge de  
l'aménagement de l'espace  
Maire de Castelsarrasin



**Bernard GARGUY**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge des finances et  
des achats publics  
Maire de Lizac

Retrouvez tous les élus  
communautaires en ligne  
sur notre site internet



**Xavier PRÉVÉDELLO**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge la transition  
écologique et de la santé  
Maire de Saint-Porquier



**Bernard BOUCHÉ**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge du  
Grand Cycle de l'Eau  
Maire de Saint Nicolas  
de la Grave



**Romain LOPEZ**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge du Tourisme  
Maire de Moissac



**Annie FEAU**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
en charge de l'action  
sociale et des services  
aux familles  
Maire de Montesquieu



**Philippe FOURNIÉ**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de la Mobilité  
Maire de Saint-Aignan



**Michel COULOM**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge de l'habitat et du  
logement  
1<sup>er</sup> Adjoint -  
La-Ville-Dieu-du-Temple



**Olivier SÉVÈGNES**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge du numérique et  
de la relation usagers  
Maire de Cordes-  
Tolosannes



**Alex RÉMIA**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
en charge du  
développement économique  
1<sup>er</sup> Adjoint -  
Castelsarrasin



**Jean-Luc CRUBILÉ**  
Conseiller Délégué  
en charge de l'agriculture  
Maire de Angeville



**Christian FIELDS**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Boudou



**Monique DELZERS**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Caumont



**Jean-Pierre BAZELY**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Castelferrus



**Gilbert BOUTINES**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Coutures



**Annie FAVAREL**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de  
Durfort-Lacapelette



**Nadine LÉGAL**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Fajolles



**Christian VIGNAUX**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Garganvillar



**Jean-Pierre CADIOU**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
1<sup>er</sup> Adjoint - Labourgade



**Nathalie AUBRY**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Lafitte



**Véronique BADENS**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
1<sup>er</sup> Adjointe - Montain



**Yannick LAVERGNE**  
Membre du  
Bureau Communautaire  
Maire de Saint-Aroume



# BUDGETS 2026

UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT  
ET DE SOLIDARITÉ

Services publics, environnement, développement économique, équipements...  
Derrière les chiffres des budgets 2026, la Communauté de communes poursuit un objectif simple : améliorer concrètement la vie des habitants tout en préparant l'avenir du territoire.

Décryptage d'un budget utile, responsable et tourné vers demain.

## UN BUDGET EN HAUSSE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Le budget primitif 2026 de la Communauté de Communes Terres des Confluences s'inscrit dans une trajectoire de gestion maîtrisée et ambitieuse, articulée autour de trois grandes priorités : le renforcement des investissements structurants, le soutien actif aux communes membres et l'accompagnement des administrés, entreprises et porteurs de projets sociaux.

Dans un contexte marqué par l'inflation, la baisse des dotations et des subventions ainsi que les évolutions réglementaires, la collectivité parvient à maintenir une gestion financière rigoureuse. Les dépenses de fonctionnement sont contenues, avec une hausse limitée à +1,44 %, tandis que les recettes fiscales restent stables. Dans le même temps, l'effort d'investissement est significativement renforcé, avec une progression de +11,23 % des dépenses réelles d'investissement.

## UN SOUTIEN FINANCIER RENFORCÉ AUX COMMUNES ET AUX ACTEURS LOCAUX

# 5,46 M€

POUR LA SOLIDARITÉ ENVERS  
LES COMMUNES MEMBRES

La solidarité intercommunale demeure un pilier central du budget 2026. Elle se traduit par la mobilisation de plusieurs dispositifs financiers : fonds de concours communaux, fonds de concours liés aux politiques contractuelles, fonds dédiés aux réseaux, prise en charge des voiries des centres-bourgs de 20 communes, financement des évolutions tarifaires du SDIS, ainsi que la Dotation de Solidarité Communautaire.

# 49,3 M€

BUDGET PRINCIPAL  
Investissement et fonctionnement

FONCTIONNEMENT  
30,2 M€

INVESTISSEMENT  
19,1 M€

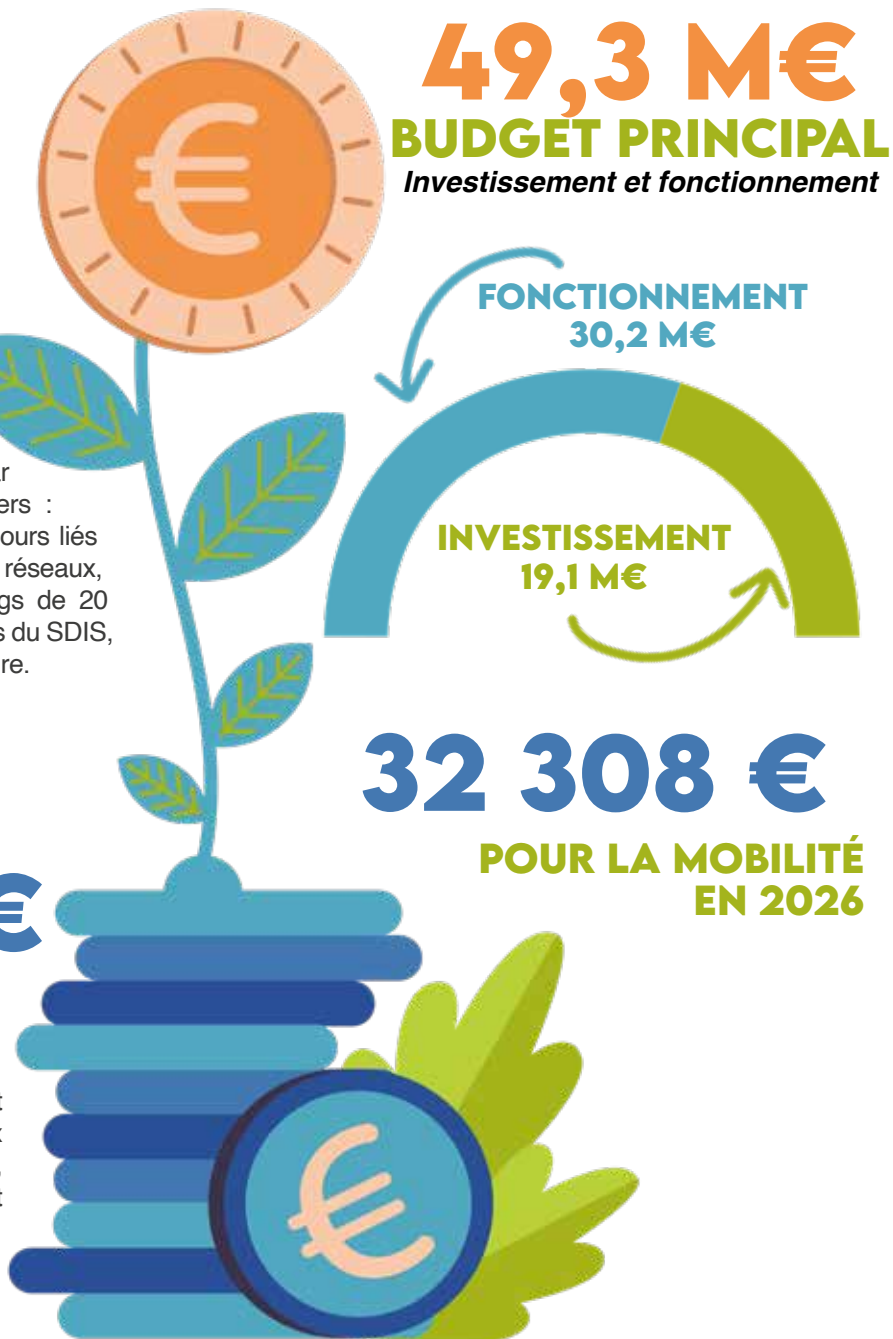
# 32 308 €

POUR LA MOBILITÉ  
EN 2026

# 450 000 €

AIDES AUX  
ENTREPRISES

La Communauté de Communes maintient également son soutien aux entreprises et aux porteurs de projets à travers des aides ciblées, contribuant ainsi au dynamisme économique et à la vitalité du territoire.





## BUDGET DES 4 ZONES D'ACTIVITÉS

56,3 %  
Investissement

43,7 %  
Fonctionnement

24,49 M€

### SOUTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI LOCAL

Le budget communautaire ne finance pas seulement des services : il accompagne aussi le dynamisme économique du territoire. À travers ses zones d'activités, la collectivité favorise l'installation et la croissance des entreprises.

Derrière ces investissements, ce sont :

- des emplois préservés ou créés,
- des services de proximité maintenus,
- un territoire plus attractif.

« SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE, C'EST CONTRIBUER À FAIRE VIVRE LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ POUR LES ANNÉES À VENIR. »

Sur l'année 2026, la fin des travaux de la zone artisanale de la Biarne est prévue, tandis qu'à Terre Blanche s'achèvent le transfert de la zone et l'acquisition des terrains, que des études environnementales sont en cours au Luc, et que l'extension de la zone démarre à Fleury.

## BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



84,5%  
Fonctionnement

15,5%  
Investissement

« CAR MIEUX TRIER AUJOURD'HUI, C'EST AUSSI MAÎTRISER LES COÛTS DE DEMAIN »

7,1 M€

La gestion des déchets représente un enjeu majeur pour la collectivité comme pour les habitants.

Mais au-delà des chiffres, cette réalité rappelle une évidence : la gestion des déchets est une responsabilité collective.

En 2026, **6 MILLIONS D'EUROS** seront consacrés à la collecte et au traitement des déchets pour le fonctionnement et **1,1 MILLIONS D'EUROS** pour l'investissement.

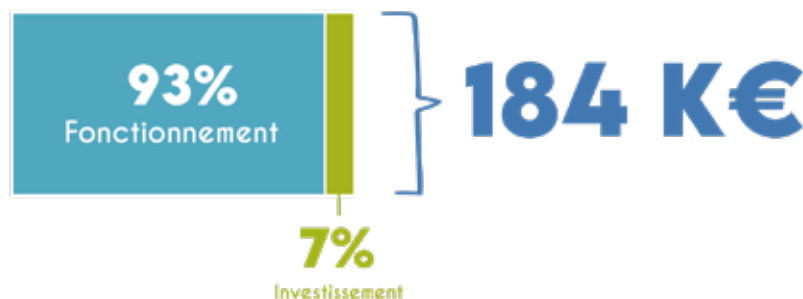
La Communauté de Communes investit pour garantir un service efficace, mais chacun peut agir au quotidien par le tri et la réduction des déchets.

Cette hausse sur le budget s'explique par :

- l'augmentation des coûts de traitement,
- l'évolution des normes environnementales,
- la nécessité d'améliorer les performances de tri.

## BUDGET SPANC

Service Public d'Assainissement Non-Collectif



### LE BUDGET SPANC EN BREF

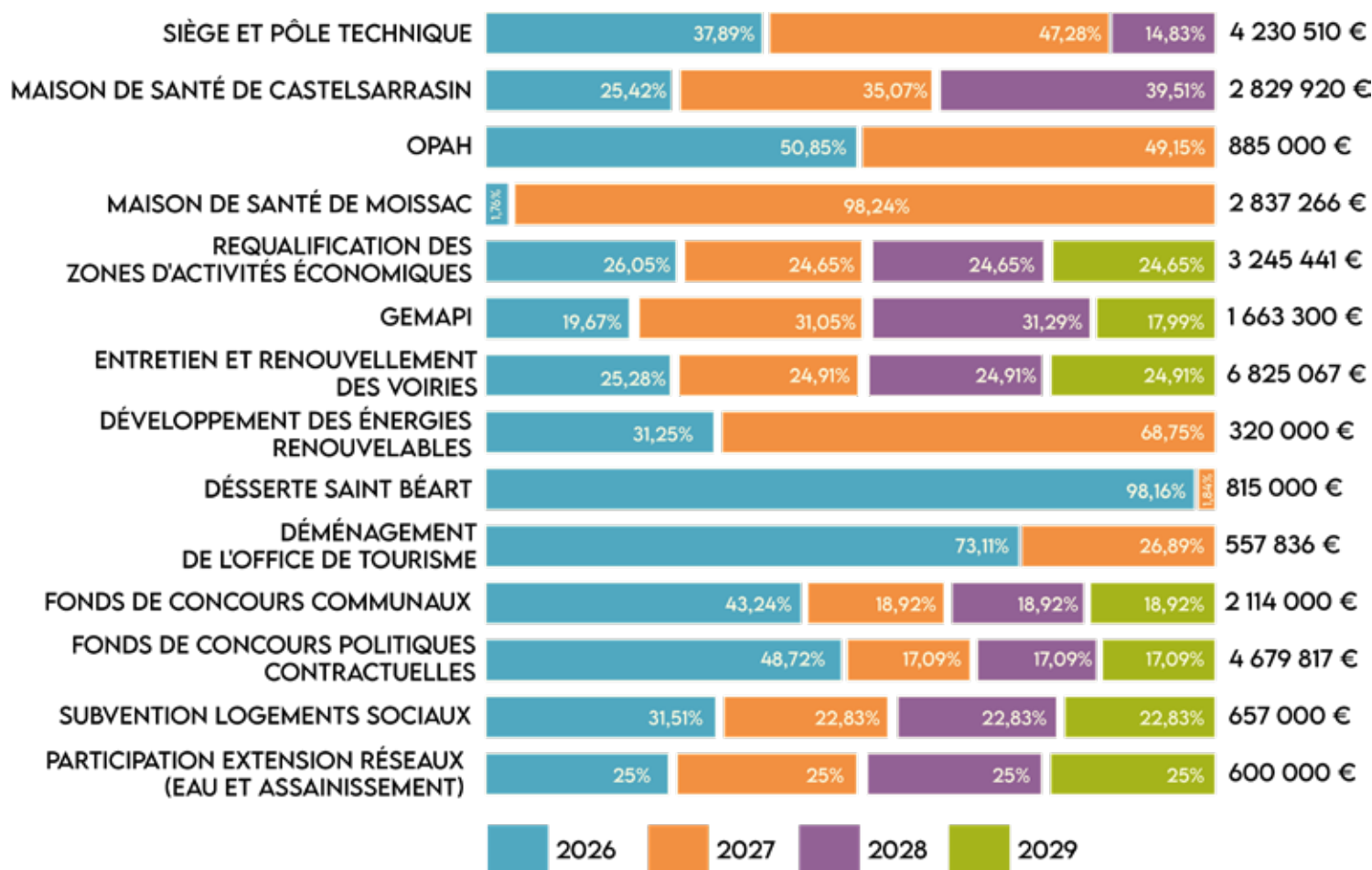
Le budget 2026 diminue d'environ 27 %. Cela s'explique par une réorganisation du service. 2026 est une année charnière pour le SPANC.



## DES PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE 2026-2029

Les investissements inscrits au budget 2026 traduisent une ambition forte en faveur du développement équilibré du territoire. La Communauté de Communes concentre ses efforts sur des priorités structurantes, notamment le renforcement de l'offre de santé de proximité, le développement des mobilités, le soutien au dynamisme économique et l'accompagnement des projets communaux. À travers ces orientations, la collectivité affirme sa volonté d'améliorer concrètement le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attractivité du territoire et de soutenir les communes dans la réalisation de leurs équipements et infrastructures.

### OÙ VONT LES INVESTISSEMENTS ENTRE 2026 ET 2029 ?



## ZOOM SUR DEUX PROJETS STRUCTURANTS

L'action communautaire se traduit par des projets structurants qui renforcent l'attractivité et la qualité de vie du territoire. Parmi eux, la création de maisons de santé vise à améliorer l'accès aux soins de proximité et à répondre aux enjeux de désertification médicale, tandis que la construction d'un nouveau siège intercommunal, exemplaire sur le plan énergétique et en cohérence avec le PCAET, ambitionne d'optimiser l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

### UN SIÈGE COMMUNAUTAIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le projet de nouveau siège communautaire de Terres des Confluences s'inscrit dans une dynamique de modernisation engagée depuis plusieurs années, marquée par une décennie de structuration du territoire. Après une phase de réflexion approfondie en 2025, incluant études de faisabilité et mise en concurrence des équipes de maîtrise d'œuvre, l'année 2026 ouvre une étape décisive avec la désignation du groupement mené par Letellier Architectes. Le projet entre désormais en phase opérationnelle, avec des études jusqu'à l'été 2026, une consultation des entreprises à l'automne, puis un chantier prévu de novembre 2026 à novembre 2027, pour une mise en service en décembre 2027. Conçu pour allier performance énergétique, fonctionnalité et qualité d'accueil, ce futur équipement incarne une ambition forte au service des usagers et des agents du territoire.



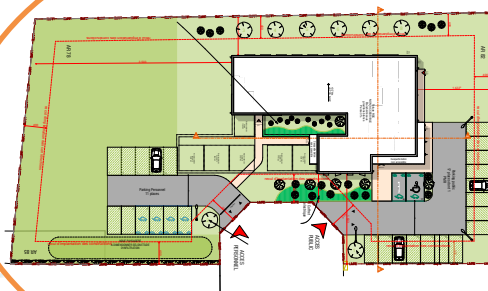
### SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION

La collectivité renforce également son engagement dans les domaines de la santé et de la cohésion sociale. En complément des partenaires institutionnels, elle soutient l'installation et le maintien des professionnels de santé et accompagne des projets favorisant l'accès aux soins.

Des actions sont également menées en faveur de l'inclusion sociale, de la cohésion territoriale et de l'accès aux services pour tous les publics, afin de garantir un équilibre territorial et une meilleure qualité de vie.

**150 000 €**

**DE SUBVENTION  
POUR LE CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL EN 2026**



### MAISON DE SANTÉ DE CASTELSARRASIN: UN PROJET DE COOPÉRATION MÉDICALE DE PROXIMITÉ

La future Maison de Santé de Castelsarrasin s'inscrit comme un projet structurant majeur au service des habitants. Pensée pour améliorer durablement l'accès aux soins, elle réunira sous un même toit plusieurs professionnels de santé dans un environnement moderne, évolutif et pluridisciplinaire.

Porté depuis 2025 avec la désignation du cabinet François de La Serre, le projet suit un calendrier précis, avec un démarrage des travaux prévu en octobre 2026 et une livraison en septembre 2027.

### UNE AMBITION TERRITORIALE AFFIRMÉE

La Communauté de Communes Terres des Confluences confirme une stratégie équilibrée, combinant rigueur financière, investissements structurants et solidarité territoriale au service du développement local.



## MAI À VÉLO : UN VILLAGE ANIMÉ ET UNE JOURNÉE FESTIVE

### AUTOUR DU VÉLO À TERRES DES CONFLUENCES

À l'occasion de l'opération nationale Mai à Vélo, la Communauté de Communes Terres des Confluences, à travers son service Mobilité en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal, a organisé une grande journée dédiée aux mobilités douces et à la pratique du vélo.



De 10h à 16h, un **village vélo** a pris place dans une ambiance conviviale et familiale, rassemblant habitants, visiteurs, élus et partenaires autour de nombreuses animations. Cette journée a permis de sensibiliser petits et grands aux déplacements durables tout en valorisant les acteurs locaux engagés pour le vélo.

#### Un village vélo riche en animations

Tout au long de la journée, plusieurs stands et ateliers étaient proposés au public grâce à la mobilisation de partenaires investis :



- **Matt Bike**, présent pour faire connaître son activité de réparateur vélo à domicile.
- **Cycle Feutrier**, entreprise locale spécialisée, venue partager son expertise.
- **MONTA'Vélo82**, partenaire incontournable de cette journée, qui a proposé de nombreuses animations et activités tout au long de l'événement.

L'association **MONTA'Vélo82** s'est particulièrement illustrée par son engagement et sa présence active, en accompagnant les visiteurs dans la découverte du vélo sous toutes ses formes. Nous remercions



aussi le club de cyclisme « **le rayon théopolitain** » qui a fait le déplacement jusqu'à Saint Nicolas de la Grave pour soutenir cette journée.

#### Une balade à vélo très appréciée

Temps fort de l'après-midi : **une balade à vélo encadrée par l'association Monta Vélo 82**, qui a réuni de nombreux



participants. Ce moment convivial a permis de parcourir le territoire autrement, en mettant en avant les atouts des mobilités actives et le plaisir de rouler ensemble en toute sécurité.

Cette sortie a rencontré son petit succès et a parfaitement illustré l'esprit de la journée : partager, découvrir et encourager de nouvelles habitudes de déplacement.

#### Les totems de la voie verte également



#### inaugurés

En marge des animations, c'est à vélo que les élus ont également inauguré les nouveaux **totems installés le long de la voie verte du Canal des Deux-Mers**. Ces équipements ont vocation à mieux informer les cyclotouristes et visiteurs sur les richesses du territoire grâce à des contenus accessibles via QR code.

Étaient notamment présents : **M. Bertelli**, Président du Conseil départemental, **Mme Maurières**, représentante du Département, **M. Jamain**, Président de l'intercommunalité, **M. Fournié**, Vice-président à la mobilité, **M. Lopez**, Président de l'Office de tourisme intercommunal et Vice-Président en charge du tourisme, **M. Bouché**, Maire de Saint-Nicolas-de-la-Grave, ainsi que **M. Fieldes**, Maire de Boudou.



Tous ont rappelé que la mobilité représente un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire, son attractivité, la santé publique et la transition écologique.

#### Une dynamique collective

Avec cette journée réussie, Terres des Confluences confirme sa volonté de faire du vélo un véritable outil de mobilité du quotidien, de loisirs et de développement touristique.

Le succès du village vélo et la forte mobilisation des partenaires démontrent qu'une dynamique collective est bien engagée au service des habitants.



La Communauté de communes a engagé une consultation afin de sélectionner l'opérateur qui assurera ce service et d'en définir les modalités définitives. **La mise en service est envisagée à la rentrée de septembre 2026.**

Se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses au marché ou effectuer une démarche administrative sans dépendre systématiquement de la voiture : c'est l'objectif du futur service de

transport à la demande en cours de finalisation sur le territoire de Terres des Confluences.

Prévu sur plusieurs jours de la semaine pour répondre aux principaux besoins de déplacement, ce service permettra – sur réservation, une prise en charge au domicile et une dépose au plus près des principaux services du territoire (marchés, services de santé, services administratifs, commerces).

## UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION : DE VÉLOS ÉLECTRIQUES À L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Moissac diversifie son offre en proposant la location de vélos à assistance électrique, afin de favoriser une découverte durable et accessible du territoire.

Dans une volonté constante d'améliorer l'accueil et les services proposés aux visiteurs comme aux habitants, l'Office de Tourisme de Moissac met en place un nouveau dispositif de **location de vélos à assistance électrique (VAE)**.

Ce service vise à encourager une mobilité douce et à offrir une alternative pratique pour découvrir les richesses du territoire. Balades le long du canal, exploration des paysages environnants ou déplacements du quotidien : les VAE constituent une solution adaptée à tous les usages, alliant confort et respect de l'environnement.

Ce projet a été développé en partenariat avec **Cycles Feutrier**, dont une antenne est implantée à Castelsarrasin. Cette collaboration repose sur une relation de confiance et garantit une offre de qualité, fiable et accessible à un large public.

Avec cette nouvelle initiative, l'Office de Tourisme contribue à promouvoir une approche durable du tourisme et invite chacun à (re)découvrir le territoire de Terres des Confluences en toute liberté.





**TERRES DES CONFLUENCES MODERNISE SES PONTS**

**UN PROGRAMME AMBITIEUX AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ**

La Communauté de communes Terres des Confluences engage un vaste programme de rénovation de ses ponts. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers tout en préservant un patrimoine routier essentiel à la vie du territoire.

**Un patrimoine important à entretenir**

Avec près de 490 kilomètres de voirie et 93 ouvrages d'art (ponts, passerelles...), la collectivité gère un réseau structurant pour les déplacements du quotidien. En 2022, un diagnostic réalisé dans le cadre du Programme National des Ponts a permis d'évaluer l'état de ces infrastructures. Si la majorité des ouvrages est en bon état, 16 ponts présentent des fragilités importantes nécessitant des interventions. Dès 2023, des mesures immédiates ont été prises avec la réfection de deux ponts se situant à Saint-Nicolas-de-la-Grave et Durfort-Lacapelette.



**Un programme de travaux sur plusieurs années**

Face à ces enjeux, Terres des Confluences a lancé un plan d'action structuré. Dès 2025, des études approfondies et des marchés de travaux ont été engagés pour préparer les chantiers.

À partir de 2026, un budget global de 800 000 € HT sur cinq ans permettra de rénover 13 ouvrages jugés prioritaires. Ce programme s'inscrit dans une vision à long terme, avec une planification progressive des interventions jusqu'à la fin de la décennie.

**Les premiers chantiers lancés en 2026**

Les travaux ont débuté en mars 2026 sur deux premiers ponts situés :

- à Durfort-Lacapelette (route de Teyssières)
- à La Ville-Dieu-du-Temple (route de Grellery)

*Pendant la phase de travaux*



*Après les travaux*



Ces chantiers, d'une durée de 5 à 6 semaines, ont consisté à réparer les structures, renforcer les ouvrages et les protéger contre l'eau et la corrosion.

**Des objectifs clairs : sécurité, durabilité et transparence**

Ce programme repose sur plusieurs priorités :

- **Assurer la sécurité** de tous les usagers : automobilistes, cyclistes et piétons
- **Préserver durablement** les infrastructures pour les générations futures
- **Informers régulièrement** les habitants sur l'avancement des travaux
- **Limiter les perturbations** grâce à une organisation adaptée des chantiers

**Une vision à long terme pour le territoire**

Les travaux se poursuivront selon un calendrier en plusieurs phases :

- **2026** : premières interventions au printemps et à l'automne
- **2027 à 2029** : poursuite des rénovations selon les contraintes techniques
- **À partir de 2030** : mise en place d'un programme d'entretien régulier pour l'ensemble des ouvrages

Ce plan global permettra d'anticiper les dégradations et d'éviter des interventions d'urgence plus coûteuses. À travers ce programme, Terres des Confluences affirme sa volonté d'investir dans des infrastructures fiables et durables.

**INTEMPÉRIES DU 12 FÉVRIER : UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE**

Suite aux **violentes intempéries du 12 février**, les agents des services techniques de la Communauté de communes se sont fortement mobilisés pour sécuriser le territoire et maintenir la circulation sur les près de 600 km de voirie intercommunale. Dégagement des routes, sécurisation des accotements, gestion des débordements : les interventions se sont enchaînées sans relâche et se poursuivent encore aujourd'hui. La collectivité tient à saluer l'engagement, la réactivité et le professionnalisme de ces équipes, pleinement mobilisées au service des habitants.



## LE VIOLENTOMÈTRE : UN OUTIL POUR COMPRENDRE, REPÉRER ET AGIR



Dans le cadre de la **Convention Territoriale Globale**, la Communauté de Communes Terres des Confluences se mobilise pour prévenir les violences conjugales en mettant à disposition un outil simple, concret et accessible à tous : le violentomètre.

Présenté sous la forme d'une règle graduée, le violentomètre permet d'évaluer une relation amoureuse à travers 22 situations du quotidien. Il aide chacun à identifier si la relation repose sur le respect et le consentement, ou si certains comportements relèvent de violences, parfois minimisées.

L'outil s'organise autour de trois niveaux facilement compréhensibles :

- **Zone verte** : la relation est saine et respectueuse.
- **Zone orange** : certains comportements doivent alerter et ne pas être banalisés.
- **Zone rouge** : la situation est dangereuse. Il est essentiel de se protéger et de demander de l'aide.

Pour favoriser son accès, des exemplaires sont disponibles sur l'ensemble du territoire : médiathèques et équipements culturels de Moissac et Castelsarrasin, mairies, centres sociaux, associations locales ou encore structures de santé. Il est également diffusé lors d'actions de prévention, notamment sur les marchés.

À travers cette démarche, la collectivité affirme sa volonté de garantir un accès égal à l'information et de renforcer la prévention auprès de tous les publics.

**Un outil à consulter, à partager et à faire connaître autour de soi.**

PROFITE	LE VIOLENTOMÈTRE	
Tu refuses en toi-même quand il ou elle...	Respecte tes décisions et tes goûts	
	Accepte tes amis et ta famille	
VIGILANCE DIS STOP !	À confiance en toi	
	Est content quand tu te sens épanouie	
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
	T'ignore des jours quand il ou elle est en colère	
Tu es en danger quand il ou elle...	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
	Rabaisse tes opinions et tes projets	
	Se moque de toi en public	
	Est jaloux en permanence	
	Contrôle tes sorties, habits, ton maquillage	
	Fouille tes textos, mails, applis	
	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	
	T'isole de ta famille et de tes amis	
	PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE	Te traite de fou/folle quand tu lui fais des reproches
		"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
T'oblige à regarder des films pornos		
Menace de se suicider à cause de toi		
Te touche les parties intimes sans ton consentement		
Menace de diffuser des photos intimes de toi		
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
	T'oblige à avoir des relations sexuelles	

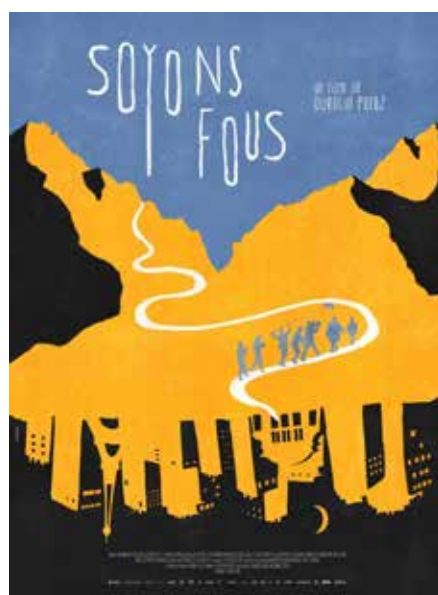
## FORUM DES METIERS DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA SANTE

La Communauté de Communes proposera son 2<sup>ème</sup> forum des métiers de la Petite Enfance le **Mardi 24 Novembre 2026 à la salle Jean Moulin à Castelsarrasin**.

Pour cette seconde édition, il s'enrichira des métiers de la santé.

À retrouver sur place, des informations pour l'orientation, l'emploi, la formation, les métiers dans un panel représentatif des différents métiers de la petite enfance et des métiers de la santé.

Ce forum s'adresse à tous les collégiens, lycéens, étudiants, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion pour y trouver toutes les informations nécessaires à leur parcours professionnel.



## CINÉ-DÉBAT À MOISSAC : UNE SOIRÉE AUTOUR DU DOCUMENTAIRE "SOYONS FOUS"

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) propose une soirée ciné-débat autour du documentaire "Soyons fous", qui se tiendra **au cinéma Le Concorde à Moissac, le jeudi 15 octobre à 20h**.

Cet événement sera l'occasion pour le public de découvrir un film engagé qui aborde la question de la santé mentale sous un angle sensible et original. À l'issue de la projection, un échange sera organisé avec les partenaires locaux impliqués dans le domaine, favorisant le dialogue et la réflexion collective.

La rencontre se déroulera en présence de deux membres de l'équipe du film, venus présenter leur travail autour du documentaire ainsi que du court-métrage associé. Une opportunité privilégiée pour mieux comprendre la démarche artistique et les enjeux portés par ces réalisations.

Ouverte à tous, cette soirée se veut un moment de partage, d'écoute et de sensibilisation autour d'un sujet essentiel.

Crédit photos : Soyons Fous - Film documentaire 2025



## PRÉVENTION DES INONDATIONS ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

## DES ACTIONS STRUCTURANTES DANS LE CADRE DE LA GEMAPI

Dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), les collectivités du territoire poursuivent leur mobilisation pour réduire la vulnérabilité face aux inondations et préserver les équilibres hydrauliques et écologiques. Plusieurs programmes d'envergure sont engagés à l'échelle locale et interterritoriale, traduisant une stratégie coordonnée et durable.

### Un programme d'aménagement pour la gestion des crues sur le bassin du Bartac à Moissac

Engagée en 2024 dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Montauban-Moissac, la Communauté de communes a conduit une étude hydraulique sur les bassins versants du Bartac et du Combe-Clairon.

À l'issue des scénarios étudiés en 2025, un programme pluriannuel de travaux a été retenu afin de contenir les crues de fréquence vicennale et d'atténuer les effets des crues de plus forte intensité. Ce programme comprend :

- La création de deux bassins écrêteurs de crues, implantés respectivement sur le Bartac et le Combe-Clairon
- L'élargissement du ruisseau de Combe-Clairon sur un linéaire de 700 mètres, incluant la restauration d'une digue aval et d'un ouvrage de franchissement



Par ailleurs, une démarche de diagnostic de vulnérabilité est engagée auprès des entreprises situées dans les zones d'activités du Tuc et du Luc à Moissac. Les travaux d'adaptation relèveront des propriétaires, avec la possibilité de mobiliser des aides de l'État, en cofinancement avec la collectivité.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 1,9 million d'euros HT sur une durée de cinq ans, incluant les acquisitions foncières nécessaires. Un taux de financement public de 50 % est recherché, notamment via le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Fonds Barnier), dans le cadre du dispositif PAPI.

### Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations à l'échelle de la Garonne

Depuis 2022, les établissements publics de coopération intercommunale situés entre Toulouse et Agen, en partenariat avec l'Établissement Public Garonne, ont engagé une démarche concertée visant à structurer une stratégie globale de prévention des inondations sur le périmètre dit de la « Garonne débordante ».

Dans ce cadre, un programme d'études préalables est actuellement conduit afin de définir les actions à mettre en œuvre. L'Établissement Public Garonne a été désigné en 2025 comme structure porteuse de cette démarche.



Le Programme d'Études Préalables au PAPI (PEP-PAPI) devrait faire l'objet d'une labellisation par les services de l'État en 2026, sous réserve de validation du plan de financement. Le taux d'aides publiques sollicité s'élève à 70 %, avec le concours de l'État, de la Région Occitanie et des Départements concernés.



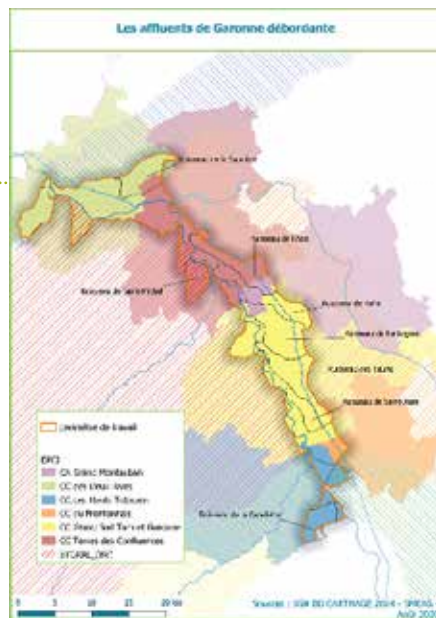
### Un Programme Pluriannuel de Gestion des affluents de rive droite de la Garonne

Élaboré depuis 2023 en régie, en partenariat avec la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne et en concertation avec les acteurs locaux et institutionnels, le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) concerne 130 km de cours d'eau en rive droite de la Garonne.

Ce programme vise à atteindre le bon état écologique des masses d'eau, conformément aux objectifs fixés par la réglementation

européenne et nationale, notamment la Directive Cadre sur l'Eau, le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027 et le SAGE Vallée de la Garonne.

Prévu pour la période 2027-2031, il représente un budget global estimé à 1 312 160 € TTC, avec un taux d'aides publiques de 65 %. Le reste à charge pour les intercommunalités est évalué à 459 256 €, dont 160 571 € pour la Communauté de communes. Le programme fera l'objet d'une procédure de Déclaration d'Intérêt Général (DIG), soumise à enquête publique.



## UNE CONSULTATION CITOYENNE POUR CONSTRUIRE L'IMAGE DU TERRITOIRE

En juin 2025, la Communauté de communes Terres des Confluences a lancé une consultation citoyenne afin de définir sa future stratégie de marketing territorial. Les habitants ont participé à cette démarche, accompagnée par l'agence Deux Degrés, à travers des entretiens, des ateliers et une enquête en ligne.



### Un attachement fort... mais difficile à exprimer

Premier enseignement : un attachement très fort au territoire, puisque **95 %** des répondants déclarent aimer y vivre.

Pourtant, beaucoup peinent encore à en décrire précisément l'identité, souvent comparée aux territoires voisins.

Un enjeu majeur se dessine donc « mieux valoriser et raconter ce qui fait la singularité de Terres des Confluences ».

Autre élément notable : une forme d'autodérision assumée, révélatrice d'un attachement sincère mais aussi d'un besoin de valorisation. Tout l'enjeu sera donc de transformer cette simplicité en véritable force et de trouver les mots justes pour raconter le territoire.

### Des atouts reconnus et partagés

Parmi les atouts reconnus, les habitants mettent en avant une localisation stratégique, un cadre de vie équilibré entre ruralité et services, un patrimoine riche ainsi qu'une vie locale dynamique portée par de nombreux événements. En parallèle, des attentes s'expriment concernant les mobilités, l'accès aux soins, le logement ou encore le dynamisme de certains centres-bourgs.

Cette consultation révèle également la nécessité de construire une identité commune, en s'appuyant sur les complémentarités entre les communes et en valorisant des potentiels encore peu exploités, comme les fleuves, les canaux ou le tourisme « lent ». Ces éléments constituent une base solide sur laquelle construire une image territoriale cohérente et attractive.

### Des marges de progression identifiées

Plusieurs pistes d'action émergent : mieux valoriser l'existant, renforcer la communication sur le quotidien, développer l'attractivité économique, faire évoluer l'Office de tourisme et s'appuyer sur les spécificités de chaque pôle du territoire.

Cette consultation citoyenne marque une étape importante dans la construction de l'image de Terres des Confluences. Elle témoigne d'une volonté forte : celle de bâtir une stratégie ancrée dans la réalité du territoire et portée par celles et ceux qui y vivent.

Un travail collectif qui se poursuivra dans les mois à venir, pour faire émerger une identité partagée, lisible et attractive — à la hauteur des richesses du territoire.



Retrouvez l'enquête complète :

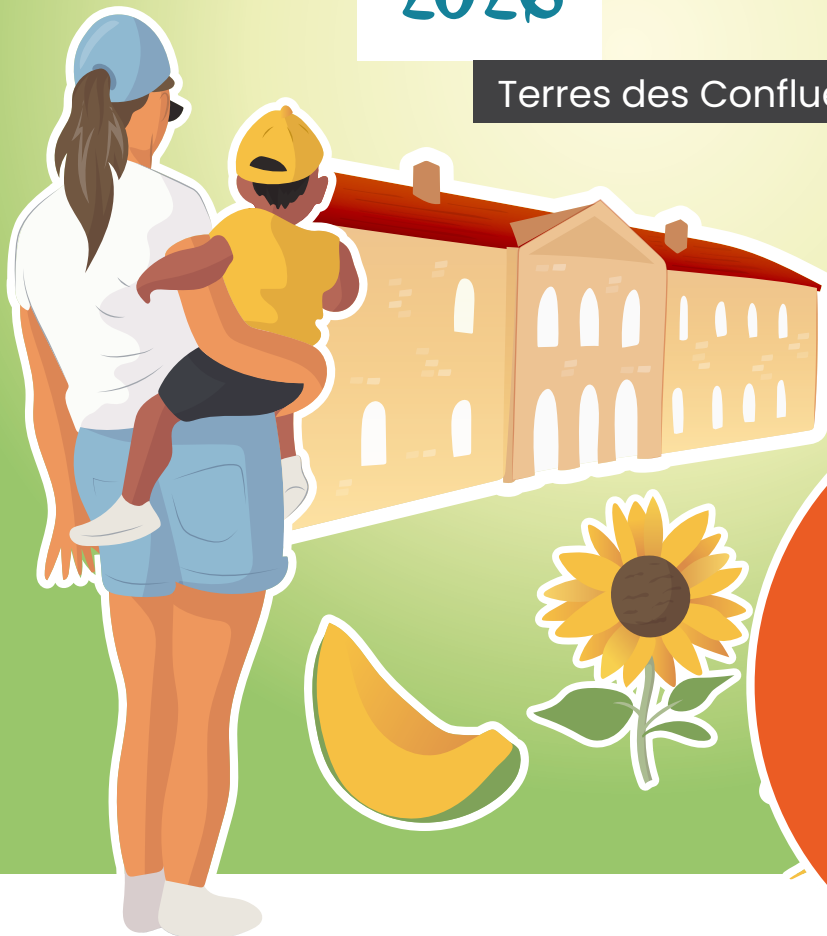




# L'Agenda de l'été

2026

Terres des Confluences



Retrouvez  
l'agenda de l'été  
au centre de  
votre magazine

Bel été en  
Terres des  
Confluences